

FORMATION « LA COMMUNE, LE MAIRE ET L'ÉCOLE » **LUNDI 31 MAI (9H – 17H) – AGATE (CHAMBERY)**

L'école concerne directement ou indirectement plus d'un habitant sur deux. Elle est au cœur de la vie de la commune et naturellement au cœur des préoccupations des élus.

Agate propose à destination des maires et des élus communaux en charge du scolaire, une journée de formation pour comprendre l'organisation scolaire, les spécificités de cette compétence partagée qui implique de plus en plus la commune, les récentes évolutions de la jurisprudence et les rôles et responsabilités des différents acteurs.

Au-delà des aspects réglementaires, cette formation, assurée par un ancien maire, se veut également pratique pour permettre de faciliter le travail des élus et garantir le bon fonctionnement de l'école.

Programme

Pourquoi l'éducation nationale est-elle dispensée dans des écoles communales ?

- Deux siècles d'histoire de l'école communale en cinq minutes
- Organisation territoriale des services de l'EN et dispositions fondamentales
- Les acteurs locaux (la communauté éducative) et les instances locales (conseil municipal, commission scolaire, conseil d'école)
- Caisse des écoles et coopérative scolaire
- La responsabilité pénale des communes et des maires

Une compétence partagée de plus en plus communale !

- Le droit d'accueil dans les écoles
- Le périmètre du périscolaire impacté par les rythmes scolaires

Comment gérer la diversité des situations et des publics ?

- L'école inclusive et la laïcité

Les figures imposées pour un bon fonctionnement de l'école

- Les écoles (construction et aménagement)
- Accessibilité et sécurité (dans et aux abords de l'école)
- Les ATSEM
- L'école et la COVID
- Scolarisation hors de la commune et en école privée
- La prévision des effectifs
- RPI et intercommunalité

Comment accompagner les enseignants, les élèves et les familles ?

- Les dispositifs de politique éducative, les fournitures scolaires
- L'école numérique
- Activités et intervenants extérieurs
- Transports et sorties scolaires
- Le conseil municipal des enfants
- Périscolaire (pré-accueil, pause méridienne, accueil post-classe)

Publics concernés : élus en charge de la politique scolaire de la commune, membres de la commission municipale « scolaire » et les services.

Intervenant : Daniel CHARBONNEL

Ancien cadre de la fonction publique ; élu pendant vingt-cinq ans (maire de 2001 à 2014, vice-président de communauté de communes et du syndicat départemental des énergies de l'Isère).

Tarif : 350€ pour les collectivités adhérentes et 450€ pour les non-adhérentes. Plateau-repas à disposition.

Contact pour tous renseignements ou informations complémentaires : *Pascale Wolkowicz*

04 79 85 39 32 / formation@agate-territoires.fr